

www.patrimoine-militaire.fr



La F.P.V.A ce n'est pas du Bla Bla ! Vous voulez collectionner et circuler librement !
 Vous en avez « marre » des contraintes administratives excessives.
 Vous estimez être insuffisamment représentés.

Musées, clubs, associations, professionnels, personnes physiques, pour vous représenter :

Adhérez à la F.P.V.A !

En raison de leur nature militaire, nos matériels et équipements anciens sont souvent soumis à une réglementation particulière dont l'évolution permanente menace régulièrement leur préservation.

Nombre de collectionneurs s'interrogent sur leur situation et les contraintes auxquelles ils sont soumis. les collectionneurs sont avant tout des passionnés qui sauvegardent le patrimoine, tout en permettant aux jeunes générations de mieux comprendre le passé, mais qui connaissent peu la réglementation en vigueur.

Crée en 2006, lors d'une réunion d'information dont l'intérêt a été de mettre en présence, pour la première fois, des collectionneurs de tout types de matériels relevant du patrimoine militaire (véhicules, navires, avions, matériels de transmission, masques à gaz, armes de collection et autres), la F.P.V.A défend les collectionneurs auprès des pouvoirs publics.

Dynamique et efficace, la F.P.V.A trouve des solutions législatives ou réglementaires aux problèmes que nous rencontrons. La F.P.V.A a ainsi obtenu des résultats comme

le déclassement en détention libre des matériels antérieurs à 1946, la liberté de circulation y compris au plan Européen, le retrait de certains contrôles obligatoires,...

La F.P.V.A est totalement indépendante ! Elle est auto financée par ses adhérents, elle fonctionne sans subvention ou partenariat. Elle est connue et reconnue par les ministères compétents. Toutefois, pour pouvoir poursuivre efficacement son action en votre faveur, la F.P.V.A à besoin de vous ! Votre adhésion ou vos dons, sont une marque particulière de votre soutien.



la F.P.V.A à besoin de vous !

www.patrimoine-militaire.fr

J'adhère à la F.P.V.A. : Encadrer l'option choisie. Signer et retourner, avec le règlement + 4 timbres pour une adhésion à l'Adresse postale de correspondance :

F.P.V.A : 4, rue Jean Pierre Timbaud 87200 Saint Junien .

Nom :

Prénom :

Dénomination sociale :

Adresse :

e-mail :

Tel/Fax:

Adhérents pers. physiques =20 €

Adhérents personnes morales - Clubs, Ass. etc,

(cotisation suivant le nombre de membres) :

Moins de 20 =40 €

Moins de 40 =60 €

Moins de 60 =80 €

Plus de 60 =100 €

Plus de 100 =150 €

Membres bienfaiteurs -minimum 100 €

Je fais un don de :€

Je souhaite recevoir un justificatif pour ce don : Cochez ici

Date et signature :